



BULLETIN D'INSCRIPTION

Cours & Ateliers 2024-2025

NOM / Prénom de l'élève : Année de naissance :

Pour les mineurs, nom du responsable :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : - Email :@.....

COURS INSTRUMENT

Tarif : 300 € / an (28 séances hebdo ou 14 séances une semaine sur 2)

Communes : - Instrument :

ATELIERS

- Plorec-sur-Arguenon 22 - Atelier Enfant : 300 € / an (28 séances hebdo)
- Pluduno 22 - Atelier Enfant : 300 € / an (28 séances hebdo)
- Pluduno 22 - Atelier Adulte : 150 € / an (14 séances une semaine sur 2)
- Pluduno 22 - Atelier Chant traditionnel Adulte : 96 € / an (9 séances une fois par mois)
- Pluduno 22 - Atelier Découverte en famille : 150 € / an (28 séances hebdo)
- Pluduno 22 - Atelier Découverte en famille : 75 € / an (14 séances une semaine sur 2)
- Trébédan 22 Atelier Adulte : 150 € / an (14 séances une semaine sur 2)
- Trébédan 22 - Atelier Chant traditionnel Adulte : 96 € / an (9 séances une fois par mois)
- Rennes 35 - Atelier Danse traditionnelle : 150 € / an (14 séances une semaine sur 2)
- Rennes 35 - Atelier Multi-Instruments : 96 € / an (9 séances une fois par mois)
- Vitré 35 - Atelier Chant traditionnel Adulte : 96 € / an (9 séances une fois par mois)
- Vitré 35 - Atelier Multi-Instruments : 96 € / an (9 séances une fois par mois)

ADHESION

10 € / famille : l'adhésion est obligatoire dès la 1^{ère} séance.

Les élèves sont invités à participer au moins à deux animations dans l'année (veillée, bal trad' gallo, festival...).

RECAPITULATIF & MODALITE DE REGLEMENT

Montant Cours / Ateliers	Adhésion (10 € / famille)	TOTAL

- Chèque (à l'ordre de La Bouèze) : possibilité de paiement en 3 fois (nous faire parvenir 3 chèques)
- HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/association-la-boueze/adhesions/rentree2024>

L'élève s'engage sur l'année complète à l'issue de la 2^{ème} séance. En cas d'arrêt des cours/ateliers au-delà de la 2^{ème} séance, il ne pourra être remboursé que sur justificatif médical ou en cas de déménagement.

Droit à l'image : j'autorise La Bouèze à réaliser des photographies et vidéos de moi-même ou de mon/mes enfant/s. Les images pourront être exploitées sur tous supports internes à l'association.